

Saint-André-de-Sangonis, le 09 décembre 2025

Nos Réf : JFS/ES/EC/25_95

Objet : Invitation au Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter au Comité Syndical le :

Vendredi 19 décembre 2025 à 9h30

Salle « Cœur d'Hérault » – Novel.id – St André de Sangonis

(Pour information, ce Comité sera précédé d'un Comité SCoT à 9h)

A. Approbation du PV en date du 17/10/2025

B. Présentations

- ✓ Présentation du bilan d'activité et financier 2024 du CODEV
- ✓ Organisation Syn'eccho : Partenariat Pays et Syndical Centre Hérault.

C. Rapports

• **Service Général**

1. Débat d'Orientaion Budgétaire (DOB)
2. Protection sociale complémentaire : convention de participation pour la couverture du risque de santé des agents
3. Adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires du CDG 34
4. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité : chargé d'études Green Destination
5. Création d'un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité : mission observatoire territorial SIG

• **Mission Aménagement**

6. Partenariat 2025/2026 avec l'Université Paul Valéry : Stage de groupe portant sur la finalisation d'un diagnostic sur l'adaptation au changement climatique pour le territoire du Pays Cœur d'Hérault
7. Évaluation et révision du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) du Pays Cœur d'Hérault
8. Observatoire de la transition : Demande de subvention

• **Mission Tourisme/Culture**

9. Projet d'éducation artistique et culturel « Road-Movie en Cœur d'Hérault » : Demande de subvention
10. Avenant N° 1 à la convention de partenariat 2022-2025 Pays Cœur d'Hérault et offices de tourisme sur la commercialisation des offres
11. Projet « Défi autour des mégots de cigarette » pour les professionnels du tourisme

Aniane
Arboras
Argelliers
Aspiran
Aumelas
Bélarça
Brignac
Cabrières
Campagnan
Canet
Celles
Ceyras
Clermont l'Hérault
Fontès
Fozzières
Gignac
Jonquières
La Boissière
La Vacquerie
Lacoste
Lagamas
Lauroux
Lavalette
Le Bosc
Le Caylar
Le Cros
Le Pouget
Le Puech
Les Plans
Les Rives
Liausson
Lieurac Cabrières
Lodève
Mérifons
Montarnaud
Montpeyroux
Mourèze
Nébian
Ocôn
Olmét et Villecun
Paulhan
Pégairolles de l'Escalette
Péret
Plaissan
Popian
Poujols
Pouzols
Puechabon
Puilacher
Romiguières
Roqueredonde
Saint André de Sangonis
Saint Bauzille de la Sylve
Saint Etienne de Gourgas
Saint Félix de l'Hérault
Saint Félix de Lodez
Saint Guilhem le Désert
Saint Guiraud
Saint Jean de Fos
Saint Jean de la Blaquière
Saint Maurice de Navacelles
Saint Michel
Saint Pargoire
Saint Paul et Valmalle
Saint Pierre de la Fage
Saint Privat
Saint Saturnin de Lucian
Salasc
Sorbs
Soubès
Soumont
Tressan
Uscas d'Hérault
Uscas du Bosc
Valmasclé
Vendémian
Villeneuve

Aniane
Arboras
Argelliers
Aspiran
Aumelas
Bélarga
Brignac
Cabrières
Campagnan
Canet
Celles
Ceyras
Clermont l'Hérault
Fontès
Fozzières
Gignac
Jonquières
La Boissière
La Vacquerie
Lacoste
Lagamas
Lauroux
Lavalette
Le Bosc
Le Caylar
Le Cros
Le Pouget
Le Puech
Les Plans
Les Rives
Liausson
Lieurac
Lieuven
Lodève
Mérifons
Montarnaud
Montpeyroux
Mourèze
Nébian
Odon
Omet et Villecun
Paulhan
Pégairolles de l'Escalette
Péret
Plaissan
Popian
Poujols
Pouzols
Puechabon
Puilacher
Romiguières
Roqueredonde
Saint André de Sangonis
Saint Bazille de la Sylve
Saint Etienne de Gorgas
Saint Félix de l'Héras
Saint Félix de Lodez
Saint Guilhem le Désert
Saint Guiraud
Saint Jean de Fos
Saint Jean de la Blaquière
Saint Maurice de Navacelles
Saint Michel
Saint Pargoire
Saint Paul et Valmalle
Saint Pierre de la Fage
Saint Privat
Saint Saturnin de Lucian
Salasc
Sorbs
Soubès
Soumont
Tressan
Usclas d'Hérault
Usclas du Bosc
Valmascle
Vendémian
Villeneuve

- **Mission Economie**

12. Avenant à la convention de partenariat CHAIRE économie circulaire

- **Mission Santé)**

13. Contrat Local de Santé (CLS) : Convention de partenariat avec la Communauté Territoriale Professionnelle de Santé (CPTS)

D. Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Le Président



Jean-François SOTO